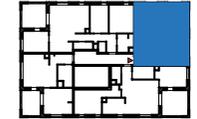


**OBJECTIF TERRE**  
 SEVRAN



**Appartement N° D203 / T2**  
 2ème étage / Bâtiment D

entrée	4,0 m <sup>2</sup>
Séjour	14,2 m <sup>2</sup>
cuisine	4,9 m <sup>2</sup>
chambre 1	13,0 m <sup>2</sup>
salle de bains	5,2 m <sup>2</sup>

**TOTAL - SURFACES HABITABLES 41,3 m<sup>2</sup>**

**SURFACES ANNEXES**

loggia 8,6 m<sup>2</sup>

**TOTAL - SURFACES ANNEXES 8,6 m<sup>2</sup>**

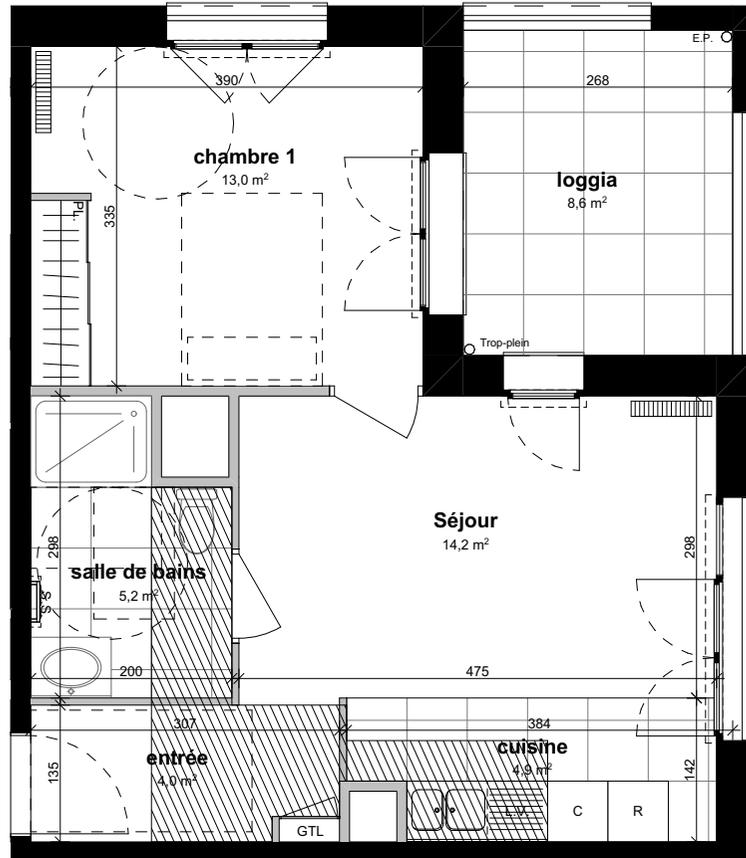
Nota : La surface habitable des placards est incluse dans celle des pièces attenantes.

Date : 15/09/2022

Indice : A

**LEGENDE**

PF : Porte-fenêtre	HSP : Hauteur sous plafond
FA : Fenêtre	GC : Garde Corps
VR : Volet roulant	PI : Placard
EP : Descente d'eau pluviale	 Soffite et faux-plafond
RP : Robinet de Puisage	 Retombée poutre
S : Siphon de sol	 Espace PMR
PV : Pare-vue	 Radiateur
S.S : Sèche serviette	 Tableau électrique



D203 

Nota : Le présent document exprime la figure et la disposition générale de l'appartement. Des modifications peuvent intervenir en fonction des nécessités techniques, des contraintes de la réalisation et/ou des impératifs réglementaires, tant en ce qui concerne les dimensions que les éléments d'équipement. Les canalisations ne sont pas mentionnées. Les retombées, les soffites, les faux-plafonds ne sont pas mentionnés sauf ceux éventuellement connus à la date d'établissement du présent plan.

